



Municipalité de Baie-des-Sables

Bulletin municipal

Rapport du maire - Novembre 2012

Dans ce numéro

Rapport du maire	1
Traitement des membres du conseil	2
Rapport financier 2011	2
Programme triennal des immobilisations	3
Liste des contrats importants	4
Indications budgétaires pour l'année en cours	4
Orientations générales du budget 2013	4

Conformément à l'article 955 du *Code municipal du Québec*, dans le cadre du processus d'adoption de budget, le maire doit au moins quatre semaines avant que le budget ne soit déposé devant le conseil pour adoption, faire rapport sur la situation financière de la municipalité. Ce rapport qui vous est distribué aujourd'hui a été présenté au conseil à la séance ordinaire du 5 novembre 2012.

Je vous présente un rapport traitant des dossiers des derniers états financiers, du dernier rapport du vérificateur externe et du dernier programme triennal des immobilisations, des indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice financier en cours et des orientations générales du prochain budget et du prochain programme triennal des immobilisations.

Sont également déposées, une liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ et une liste des contrats comportant une dépense de 2 000 \$ et plus avec le même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$. Tel que requis par la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, une mention des rémunérations et des allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire ou d'un organisme supramunicipal sont incluses dans le rapport.

Avant de procéder au rapport proprement dit, je dois souligner quelques points importants qui sont à la base des informations qui vous seront données. La population de notre municipalité selon le dernier décret est de 613 habitants. L'évaluation foncière imposable en 2012 est de 36 820 400 \$ alors que l'évaluation non imposable est de 4 140 300 \$ pour un total de 40 960 700 \$.

La municipalité dispense à ses contribuables des services de gestion financière, d'administration, de greffe, d'évaluation foncière, de sécurité publique (service centralisé d'appels d'urgence (SCAU) 911, police et pompiers), de voirie et d'enlèvement de la neige, d'éclairage public, d'aqueduc et d'égout, de vidange des boues de fosses septiques, de cueillette et de disposition des matières résiduelles, d'urbanisme, de développement, de loisirs et de bibliothèque.

La municipalité emploie trois personnes à temps plein, soit le directeur général et secrétaire-trésorier, le directeur des travaux publics et un opérateur journalier. Elle emploie, à temps partiel, une directrice générale adjointe, une concierge et des employés affectés à différents travaux publics et de loisirs. Une équipe de bénévoles est également en place pour le fonctionnement de la bibliothèque municipale.

Municipalité de Baie-des-Sables

20, rue du Couvent

C.P. 39

Baie-des-Sables (Québec)

G0J 1C0

Tél. : 418 772-6218

Télééc. : 418 772-6455

Messagerie :

baiedessables@mrcdematane.qc.ca

Site Internet :

www.municipalite.baiedessables.ca

Heures d'ouverture

8 h 30 à 12 h

13 h à 16 h 30



Traitement des membres du conseil

En 2012, la rémunération de base annuelle du maire est de 4 059 \$ et celle de chaque membre du conseil est de 1 353 \$. En plus de la rémunération de base, tout membre du conseil municipal reçoit une allocation de dépenses d'un montant égal à la moitié du montant de la rémunération de base. La Municipalité régionale de Comté (MRC) verse au maire ou à son remplaçant une rémunération de base incluant l'allocation de dépense de 173 \$ pour chaque séance régulière, spéciale ou du comité administratif de la MRC à laquelle il assiste.

Rapport financier 2011

Selon le rapport du vérificateur externe, les états financiers pour l'année terminée le 31 décembre 2011 révèlent des revenus de 1 641 156 \$, des dépenses de 1 214 572 \$ et un surplus des activités financières de fonctionnement de 142 430 \$ après la conciliation des immobilisations, du financement et des affectations. Ce surplus provient entre autres des revenus de Cartier qui n'ont pas été utilisés pour des projets initialement prévus en 2011 et qui n'ont pas été complétés ou réalisés au courant de l'année. Tenant compte de ce qui précède, l'excédent de fonctionnement non affecté est de 53 613 \$ et l'excédent de fonctionnement affecté au 31 décembre 2011 à des dépenses de fonctionnement et d'investissement pour l'année 2012 est de 171 797 \$. Cet excédent de fonctionnement affecté inclut une somme non utilisée de 119 122 \$ provenant du Fonds Cartier.

Quant aux investissements réalisés en 2011, ils totalisent 719 203 \$. Les crédits nécessaires au financement de ces investissements proviennent en grande partie du Programme de transfert de la taxe sur l'essence (TECQ), du Programme de mise en valeur intégrée (PMVI) d'Hydro-Québec, du Fonds Cartier et de subventions obtenues dans le cadre du Pacte rural. Une partie de ces investissements est également financée à l'aide d'un règlement d'emprunt. Le détail de ces investissements se trouve dans le tableau ci-dessous.

Investissements réalisés en 2011

Achat de logiciels et de matériel informatique	5 105 \$
Réfection d'une partie du 4e Rang Est	635 432 \$
Amélioration à un bâtiment des travaux publics	537 \$
Amélioration à un véhicule de déneigement (boîte à sel)	22 112 \$
Amélioration au centre communautaire (système de ventilation, installations sanitaires, aménagement d'un local des jeunes)	56 017 \$
Total	719 203 \$

Rapport du vérificateur externe

Les états financiers de la Municipalité ont été audités par la firme Raymond Chabot Grant Thornton. Le rapport confirme que les états financiers donne une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2011 ainsi que le résultat d'opération pour l'exercice terminé à cette même date, le tout en conformité avec les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

Programme triennal des immobilisations 2012-2013-2014

À titre d'information, vous trouverez ci-joint le programme triennal d'immobilisations 2012-2013-2014 qui a été adopté par le conseil municipal à son assemblée extraordinaire du 19 décembre 2011. Comme vous pouvez le constater, certaines dépenses d'investissements ont été réalisées, d'autres sont en cours de réalisation, alors que d'autres dépenses d'immobilisations ont également été reportées et pourraient voir le jour seulement dans les prochaines années selon les priorités du conseil municipal en poste.

#	Investissements	2012	2013	2014
1	Photocopieur multifonction pour le bureau	7 000 \$		
2	Développement d'un site Internet	3 000 \$		
3	Remplacement d'ameublement à l'édifice administratif		4 500 \$	
4	Amélioration à l'édifice administratif		6 000 \$	
5	Aménagement de points d'alimentation en eau (protection incendie)	25 000 \$	25 000 \$	
6	Développement d'une nouvelle rue avec services (rue des Souvenirs)	331 275 \$		
7	Réfections de chemins en gravier	10 000 \$		
8	Installation de lampadaires		3 000 \$	3 000 \$
9	Remplacement du système de chauffage à l'entrepôt			4 500 \$
10	Tracteur pour l'entretien du territoire		40 000 \$	
11	Équipement pour le service des travaux publics	3 000 \$		
12	Enseigne extérieure pour la bibliothèque	3 306 \$		
	Coût total des investissements prévus	382 581 \$	78 500 \$	7 500 \$

#	Détail du financement	2012	2013	2014
1	Fonds Cartier (années passées — surplus accumulé affecté)	119 122 \$		
2	Fonds Cartier (revenus de fonctionnement)	43 691 \$	35 500 \$	7 500 \$
3	Financement à long terme avec le promoteur	105 000 \$		
4	Contribution du promoteur	102 532 \$		
5	Fonds pour l'entretien des voies publiques municipales (FEVPM)	7 000 \$		
6	Fonds de soutien aux territoires en difficultés (FSTD)	2 700 \$		
7	Programme conjoint de protection civile (PCPC)		3 000 \$	
8	CLD de la MRC de Matane (Pacte rural)	2 536 \$		
9	Financement à long terme (règlement d'emprunt)		40 000 \$	
	Total du financement prévu	382 581 \$	78 500 \$	7 500 \$

Liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$

Période du 2011-11-01 au 2012-10-31

Contractant	Objet	Montant
Construction P.J. inc.	Travaux de rénovation au centre communautaire	46 271 \$
Constructions Renaud St-Laurent enr.	Aménagement d'une nouvelle rue avec services d'aqueduc, d'égout sanitaire et pluvial	241 448 \$
Exploitation Jaffa inc.	Cueillette, transport et traitement des matières résiduelles	53 528 \$
Hydro-Québec	Électricité	27 931 \$
Ville de Matane	Entente relative à l'exploitation du lieu d'enfouissement technique (LET)	36 900 \$
MRC de Matane	Quotes-parts (administration générale, ventes pour non paiement des taxes, assurances collectives, inforoute, évaluation, service régional de sécurité incendie, gestion des cours d'eau, transport adapté, plan de gestion des matières résiduelles, urbanisme, vidange des boues de fosses septiques, CLD, équipements supralocaux)	224 047 \$
Ministère du revenu du Québec	Déductions sur les salaires versés et contributions de l'employeur	38 110 \$
Ministère de la sécurité publique	Services de la Sûreté du Québec	30 527 \$

Indications budgétaires pour l'année en cours

En ce qui concerne l'année en cours, les revenus prévus pour un montant de 1 026 668 \$ sont comptabilisés à 81 % soit 833 413 \$ au 30 septembre 2012. Les dépenses totales avant affectations prévues au budget pour l'année en cours s'élèvent à 1 033 052 \$ et ont été comptabilisées à 83 % soit un montant de 856 054 \$ au 30 septembre 2011. Selon nos prévisions, les résultats laissent prévoir un équilibre budgétaire pour l'année en cours. Cependant, un léger surplus budgétaire pourrait se présenter si les dépenses d'investissement prévues initialement au budget ne sont pas réalisées d'ici la fin de l'exercice financier 2012. Ce surplus serait dû aux revenus non utilisés provenant du Fonds Cartier qui seraient alors affectés aux dépenses d'investissement pour le prochain exercice financier.

Orientations générales du budget 2013

Pour le prochain budget, le conseil désire maintenir et consolider les services actuellement dispensés. Comme orientation, nous désirons également encourager la construction de nouvelles résidences ainsi que la venue de nouvelles familles afin de maintenir les services existants. Quant au prochain programme triennal des dépenses en immobilisations, nos efforts porteront sur l'aménagement de points d'alimentation en eau sur notre territoire pour la protection incendie, l'amélioration du réseau routier et de la signalisation et le prolongement du réseau d'aqueduc et d'égout dans les secteurs problématiques. Nous désirons également poursuivre les efforts d'amélioration réalisés au cours des dernières années au centre communautaire. Si de nouveaux projets venaient à être considérés au cours du prochain exercice financier, les décisions seraient prises dans le meilleur intérêt des contribuables comme il se doit.

Je vous remercie de l'intérêt et de la confiance témoignés envers votre conseil municipal.

Monsieur Denis Santerre, maire